

COMMUNIQUÉ

Appel à la vigilance devant la présence des goélands sur les lacs et les cours d'eau

Sainte-Sophie, le 25 mai 2006 – À la veille de l'été, le *Comité de vigilance du Lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie* tient à faire part à la population de ses recommandations sur les risques associés à la présence des goélands sur les lacs et sur les cours d'eau.

Tout d'abord, le Comité de vigilance recommande fortement aux municipalités et aux associations de propriétaires riverains de mener une campagne d'information et de publicité qui s'adresse aux citoyens susceptibles d'être en contact avec l'eau des lacs et des cours d'eau où il y a présence de goélands.

Quelques précautions sont nécessaires pour diminuer les risques d'infection ou d'irritation :

- Éviter absolument les contacts avec les fientes, comme avec toute autre matière fécale;
- Ne jamais boire de l'eau provenant d'un lac ou d'un cours d'eau si elle n'a pas été préalablement traitée;
- Ne pas se baigner dans une eau douteuse, ou dont la qualité bactériologique est inconnue, surtout lorsqu'on soupçonne un risque de contamination;
- Afin de limiter leur prolifération, ne pas nourrir les goélands, et contrôler les sources d'alimentation issues des activités humaines tels que les déchets.
- Lors de l'apparition et de la persistance de symptômes tels : vomissements, diarrhée, température, maux d'oreille ou affections de la peau, il est recommandé de consulter un médecin;
- Effectuer, au moins une fois par an, une analyse bactériologique de l'eau potable provenant d'un puits avant de l'utiliser;
- Évaluer régulièrement la qualité bactériologique de l'eau des lacs et des cours d'eau servant à une utilisation domestique ou pour la baignade (analyses de coliformes totaux, des coliformes fécaux et autres si nécessaires), surtout après une période de précipitations ou s'il y a la présence d'une importante colonie de goélands à proximité;
- Si les résultats des analyses sont supérieurs aux normes connues, il faut prendre des mesures immédiates ou en informer les autorités municipales;
- Par contre, il n'y a pas de danger pour ceux qui utilisent l'eau des lacs et cours d'eau pour usage domestique tels la lessive, la douche ou le lavage de la vaisselle.

Selon le Département de la Santé publique, les risques pour la santé publique sont minimes. Toutefois, le président du Comité de vigilance, M. Yvon Berthiaume, ajoute : « la présence des goélands dans la région est tout de même préoccupante et peut annuler à long terme les efforts que les citoyens font pour sauvegarder les plans d'eau. Nous invitons les municipalités, les associations et les citoyens à demeurer vigilants ».

Des spécialistes embauchés par Waste Management ont recensé entre 7000 et 8000 goélands dans la région. L'existence du lieu d'enfouissement contribue à la présence des goélands qui s'y alimentent et vont ensuite boire ou se reposer près des plans d'eau. Le Comité de vigilance a donc entamé une démarche pour analyser les impacts écologiques et sociaux de la présence de ces oiseaux et pour faire des recommandations en bout de ligne. Au terme de ses travaux, le Comité de vigilance sera en mesure de faire des recommandations concrètes auprès des autorités concernées.

Rappelons que le *Comité de vigilance du Lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie* assure le suivi des activités du site depuis un peu plus de deux ans. Il se réunit, au moins quatre fois par année, afin de discuter des différentes questions relatives à la gestion des opérations et du suivi environnemental du site d'enfouissement. Ce Comité de vigilance rassemble différents acteurs intéressés de la région : citoyens, groupes environnementaux, municipalités, milieu agricole et milieu socio-économique. Cette représentativité permet d'assurer une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation plus équilibrée des problèmes soulevés. « Le dossier des goélands tient une place importante dans nos discussions, nous souhaitons partager nos réflexions avec la population », de conclure M. Berthiaume.

----- 30 -----

Source : Yvon Berthiaume
Président du Comité